

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)

CallToPay.fr

Date de dernière mise à jour : 16/05/2026

Article 1 : Éditeur et Identité

Le site CallToPay.fr est édité et exploité par :

- Dénomination sociale : TPLT PASS
- SIREN : 943 407 122 | SIRET : 943 407 122 00010
- Forme juridique : Entreprise individuelle / Auto-entrepreneur
- Siège social : France
- Contact : support@calltopay.fr
- Hébergeur du site : Hostinger International Ltd, 61 Lordou Vironos Street, 6023 Larnaca, Chypre

Article 2 : Objet du Service

CallToPay propose un service technique d'intermédiation permettant la conversion de crédits téléphoniques en produits numériques (cartes cadeaux digitales : Paysafecard, PlayStation Network, Apple, etc.) ou en fonds monétaires via la solution Media Pay.

Le service est accessible exclusivement aux personnes majeures (18 ans révolus) résidant en France métropolitaine et dans les DOM-TOM.

Article 3 : Conditions d'Accès et Inscription

L'accès aux services de CallToPay nécessite la création d'un compte utilisateur. L'utilisateur s'engage à :

- Fournir des informations exactes, complètes et à jour lors de l'inscription
- Maintenir la confidentialité de ses identifiants de connexion
- Ne pas créer plusieurs comptes
- Informer CallToPay de toute utilisation non autorisée de son compte

Article 4 : Système de Points (MyCred)

CallToPay utilise un système de points via la solution MyCred intégrée à WooCommerce. 1 point = 1 euro. Les points sont crédités sur le compte de l'utilisateur suite à la validation de codes téléphoniques via la solution Media Pay.

Important : Le système de points ne permet pas les centimes. Ainsi, si le service crédite un montant décimal (ex : 1,60€), l'utilisateur recevra uniquement la partie entière (1€). Les centimes sont perdus et ne font l'objet d'aucun remboursement.

Les points accumulés ne constituent pas une monnaie électronique au sens de la directive 2009/110/CE et ne peuvent pas être échangés contre des espèces, sauf via le service de retrait décrit à l'Article 7.

Article 5 : Sécurité et Vérification d'Identité (KYC)

Conformément à la réglementation française en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT), CallToPay est tenu de vérifier l'identité de ses utilisateurs.

- Obligation KYC : La vérification d'identité est requise pour toute commande atteignant un montant cumulé de 50€ et pour l'accès au service de retrait.
- Documents requis : Carte Nationale d'Identité (recto/verso) et tout document supplémentaire demandé par CallToPay (justificatif de domicile, etc.).
- Conservation : Les documents sont conservés de manière sécurisée conformément au RGPD. Ils ne sont accessibles qu'à l'équipe de vérification de CallToPay.
- Conséquences : En cas de refus ou de non-soumission des documents dans les délais impartis, l'accès aux services peut être restreint ou suspendu.

Article 6 : Plafonds et Limites de Commandes

Afin de garantir la sécurité des transactions, CallToPay applique les limites suivantes :

- Plafond mensuel par défaut : 100€ pour les comptes non vérifiés.
- Plafond mensuel après KYC validé : 250€, extensible sur demande.
- Seuil par commande : Défini individuellement selon le profil de l'utilisateur et son historique.
- Mode de livraison : Les commandes sont traitées manuellement par défaut. Le mode automatique peut être activé pour les comptes vérifiés répondant aux critères définis par CallToPay.

Article 7 : Service de Retrait

Le service de retrait permet aux utilisateurs vérifiés (KYC validé) de convertir leurs points en virement bancaire (SEPA).

- Conditions d'accès : Compte KYC validé, RIB validé par CallToPay, solde éligible suffisant.
- Montants : Minimum 50€, maximum variable selon ancienneté et profil (500€ pour les nouveaux comptes vérifiés, 1000€ après 3 mois).
- Frais de retrait : 10% du montant retiré les jours ordinaires. 5% le dernier jour du mois (offre spéciale). Ces frais sont calculés et affichés avant confirmation.
- Délai de traitement : 24 à 48 heures ouvrées. Les virements sont envoyés en mode instantané lorsque la banque du bénéficiaire est éligible.
- Solde éligible : Le solde éligible au retrait correspond aux gains du mois en cours. Un battement de 3 jours est appliqué en début de mois.
- En cas de refus d'une demande de retrait : Le solde est intégralement recredité sur le compte de l'utilisateur.

Article 8 : Lutte contre la Fraude

L'usage de scripts, robots, automates, ou appels via PBX/VoIP non autorisés est strictement interdit. Constituent notamment une fraude :

- L'utilisation de systèmes automatisés pour générer des codes téléphoniques
- La création de faux comptes ou l'usurpation d'identité
- Tout comportement visant à contourner les systèmes de sécurité
- Le partage ou la revente de codes obtenus via CallToPay

Toute fraude avérée entraînera la fermeture immédiate du compte, la saisie des fonds, et pourra faire l'objet d'une plainte pénale conformément aux articles 323-1 et suivants du Code pénal.

Article 9 : Protection des Données Personnelles (RGPD)

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD - UE 2016/679) et à la loi Informatique et Libertés, CallToPay collecte et traite les données personnelles suivantes :

- Données d'identité : nom, prénom, adresse email
- Données KYC : documents d'identité, justificatifs de domicile
- Données bancaires : IBAN, nom de la banque (pour les retraits)
- Données de navigation : adresse IP, logs de connexion

Base légale : exécution du contrat, obligation légale (LCB-FT), intérêt légitime (sécurité).

Durée de conservation : 5 ans après la clôture du compte pour les données KYC (obligation légale LCB-FT), 3 ans pour les données commerciales.

Droits des utilisateurs : Conformément au RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité, d'opposition et de limitation du traitement. Pour exercer ces droits : support@calltopay.fr.

En cas de réclamation non résolue, vous pouvez saisir la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) : www.cnil.fr.

Article 10 : Cookies

Le site CallToPay.fr utilise des cookies nécessaires au fonctionnement du service (session utilisateur, panier WooCommerce) et des cookies analytiques. Conformément à la directive ePrivacy et aux recommandations de la CNIL, les cookies non essentiels nécessitent votre consentement.

Vous pouvez configurer vos préférences cookies depuis le bandeau affiché lors de votre première visite.

Article 11 : Responsabilité

CallToPay s'engage à assurer la disponibilité du service dans la limite du possible.

Toutefois, CallToPay ne saurait être tenu responsable :

- Des interruptions de service liées à des maintenances techniques ou cas de force majeure
- Des dysfonctionnements du réseau téléphonique ou de la solution Media Pay
- De l'utilisation frauduleuse du compte par un tiers si l'utilisateur n'a pas respecté ses obligations de sécurité
- Des délais bancaires indépendants de la volonté de CallToPay pour les virements

Article 12 : Droit de Rétractation

Conformément à l'article L.221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas aux contenus numériques fournis immédiatement après validation de la commande (codes digitaux livrés instantanément).

L'utilisateur en est informé et consent expressément à la fourniture immédiate du contenu numérique en passant commande.

Article 13 : Propriété Intellectuelle

L'ensemble des éléments constituant le site CallToPay.fr (logo, textes, interface, code source) sont la propriété exclusive de TPLT PASS et sont protégés par le droit de la

propriété intellectuelle. Toute reproduction, représentation ou diffusion, en tout ou partie, sans autorisation préalable est interdite.

Article 14 : Suspension et Résiliation du Compte

CallToPay se réserve le droit de suspendre ou résilier tout compte en cas de :

- Violation des présentes CGU
- Suspicion de fraude ou activité illicite
- Non-conformité KYC
- Demande de l'utilisateur lui-même

L'utilisateur peut demander la fermeture de son compte à tout moment via support@calltopay.fr. En cas de fermeture pour fraude, les fonds présents sur le compte peuvent être saisis.

Article 15 : Médiation et Règlement des Litiges

Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015 relative au règlement extrajudiciaire des litiges de consommation, en cas de litige non résolu avec CallToPay, l'utilisateur peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.

Contact préalable obligatoire : Avant tout recours en médiation, l'utilisateur doit avoir tenté de résoudre le litige directement avec CallToPay via support@calltopay.fr.

Plateforme européenne de règlement en ligne des litiges (RLL) : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>

Article 16 : Droit Applicable et Juridiction

Les présentes CGU sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable. À défaut, les tribunaux français seront seuls compétents.

Article 17 : Modifications des CGU

CallToPay se réserve le droit de modifier les présentes CGU à tout moment. Les utilisateurs seront informés par email ou notification in-app de toute modification substantielle. La poursuite de l'utilisation du service après notification vaut acceptation des nouvelles CGU.